

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Blaise Renaud : le loup solitaire

André Vanasse

Number 164, Winter 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83960ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2016). Blaise Renaud : le loup solitaire. *Lettres québécoises*, (164), 3-3.

# Blaise Renaud : le loup solitaire

Décidément, Blaise Renaud, le loup solitaire – qui possède les chaînes Renaud-Bray et Archambault –, poursuit sur sa lancée : il refuse de divulguer ses chiffres de ventes de livres au gouvernement du Québec. « La transmission d'informations commerciales de nature concurrentielle à des concurrents et à des fournisseurs ainsi qu'au public en général [...] va à l'encontre de nos intérêts commerciaux », explique l'entreprise dans son inscription au Registre des lobbyistes du Québec. (Hélène Baril, La Presse +, 13-07-2016)

On ne peut nier que l'entreprise privée n'est pas tenue de divulguer ses stratégies commerciales et les résultats qui en découlent. En contrepartie, le gouvernement peut refuser, pour sa part, de soutenir financièrement Renaud-Bray/Archambault.

Jusqu'à ce jour, Renaud-Bray a toujours refusé de se plier aux exigences gouvernementales. On a fermé les yeux. Je ne suis pas dans le secret des dieux et ne peux dire si Renaud-Bray recevait une aide financière importante de la part du gouvernement du Québec, sauf que, dès le moment où Renaud-Bray a fait l'acquisition des librairies Archambault, les données n'étaient plus les mêmes. On pouvait — et c'est ce que l'on faisait — estimer les ventes de Renaud-Bray en établissant des règles d'équivalence à partir des ventes connues de la chaîne Archambault. Bien sûr, il subsistait un certain flou, mais les chiffres énoncés se rapprochaient d'assez près de ceux qu'on aurait obtenus si l'on avait connu le chiffre des ventes de Renaud-Bray.

## UN MONOPOLE ?

L'acquisition des deux plus grandes chaînes de librairies du Québec s'approche dangereusement d'un monopole, même si Blaise Renaud conteste les chiffres énoncés par certains puisqu'il ne vend pas que des livres. Par ailleurs, Katherine Fafard, directrice générale de l'Association des libraires du Québec (ALQ), avait avoir « froid dans le dos » : « Mettre plus de 40 % du marché de la vente de livres entre les mains d'un seul homme, bien connu pour ses prises de position controversées et son manque de solidarité avec les partenaires, ne peut qu'ébranler les acteurs du livre [...] ». (Catherine Lalonde, « Un géant nommé Renaud – Bray », ledevoir.com, 20-05-2015) Quoi qu'il en soit, il est évident que, si le gouvernement ne peut connaître les chiffres des ventes de la chaîne Renaud-Bray/Archambault faites durant l'année, la mise en place de données fiables devient un

casse-tête pour les gestionnaires de l'État. Impossible de prétendre pouvoir dresser un portrait solide du marché du livre au Québec quand ne sont accessibles que les chiffres des ventes des librairies indépendantes.

Le gouvernement brandit donc la menace de couper l'aide financière à Renaud-Bray/Archambault. Et c'est très sérieux, j'en suis



convaincu. Comme le dit si bien Louis Dubé, de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) : « Le gouvernement a besoin de ces statistiques pour pouvoir prendre des décisions. Il est important que le milieu contribue à la cueillette d'informations. » Et il ajoute : « [...] ces informations sont confidentielles, puisque les membres de l'industrie n'ont accès qu'à leurs propres données et aux données agglomérées de tout le secteur de l'édition. » (La Presse +, 13-07-2016)

Les craintes de Blaise Renaud, dans ces conditions, semblent peu fondées. Quoi qu'il en soit, il va se jouer entre le loup solitaire et le gouvernement une partie de bras de fer dont on ne peut prévoir l'issue. On connaît l'entêtement de Blaise Renaud et son arrogance. Je suis à peu près convaincu qu'il se braquera et restera sur ses positions. C'est dommage, mais c'est ainsi.

## QUE FAIRE ?

On ne se souvient peut-être pas que Renaud-Bray a été sauvé de la faillite par nulle autre que la Fédération des travailleurs du Québec

(FTQ), qui avait allongé 5 millions de dollars pour remettre sur pied la chaîne au bord du gouffre en 1996 en prenant une participation dans l'entreprise. Le plus incroyable est que Renaud-Bray a reçu, en 2005, 5,1 millions de la SODEC pour rembourser sa dette à la FTQ ! Pire : la SODEC avait avancé 500 000 \$ en 1993 pour tenter de sortir Renaud-Bray du pétrin.

Or, Blaise Renaud est loin d'avoir acquis une quelconque conscience syndicale si l'on en juge par les conflits avec ses employés syndiqués. En outre, il n'a manifesté aucune reconnaissance à l'égard de l'État québécois qui a permis à Renaud-Bray de se débarrasser d'une lourde dette et de pouvoir engranger des profits.

À l'évidence, Blaise Renaud se comporte plutôt comme un potentat qui se donne tous les droits et repousse du revers de

la main toute collaboration avec ses vis-à-vis, lui dont l'entreprise serait morte au feuilleton n'eût été les sommes d'argent considérables dont il a pu bénéficier de la part de l'État québécois...

## UNE ISSUE ?

J'avoue honnêtement ne pas voir le bout du tunnel dans cette guerre larvée que mène Blaise Renaud. Pour l'instant, les risques qu'il n'y ait pas d'entente entre les deux instances sont grands. Renaud fera-t-il marche arrière ? Tout dépendra de l'ampleur des montants auxquels il aurait eu droit s'il s'était conformé aux exigences du gouvernement provincial. S'il s'agit de sommes minimales, Blaise Renaud peut continuer à surfer tout seul sans se préoccuper le moins du monde du tort qu'il fait à l'industrie du livre en l'empêchant d'avoir une vision juste des choses alors qu'elle vit une crise sans précédent depuis cinq ans.

Si jamais il était à nouveau en difficulté financière, j'espère que l'État ne répètera pas les erreurs qu'il a commises dans le passé.

Trop, c'est trop !